

1870

MANDEMENT concernant les Fêtes Patronales de Paroisses.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

*Par la miséricorde de Dieu et la grace du S. Siège Apostolique
Evêque de Québec, &c. &c. A nos très chers frères en Notre
Seigneur, les Curés et Missionnaires de notre Diocèse, Salut et
Bénédiction.*

DEPUIS longtemps, NOS TRES CHERS FRERES, les désordres introduits à l'occasion des fêtes patronales des paroisses, sont devenus pour vos évêques un objet d'amertume et de sollicitude, comme vous en pouvez juger par les divers moyens qu'ils ont mis en œuvre pour y remédier. Ces jours vénérables, destinés dans leur première institution à nourrir la piété et la sainte joie des fidèles, en leur remettant plus particulièrement sous les yeux les circonstances du Mystère ou les vertus du Saint en l'honneur duquel leur église étoit dédiée, sont devenus, par le malheur des temps, des jours de tristesse et de deuil pour la religion, des jours de promenades et de débauches, des jours de querelles et d'ivrognerie, des jours de blasphèmes et de batailles, dont la plupart d'entre vous ont entendu les affligeans récits, lorsqu'ils n'en ont pas été personnellement témoins. Nos Illustres Prédécesseurs ont essayé de toute manière de prévenir ces désordres, d'abord en déclarant que ces fêtes ne seroient plus que de dévotion, puis en en transférant quelques-unes au dimanche suivant, ensuite en les faisant célébrer dans des saisons moins favorables aux rassemblemens, enfin en supprimant tout à fait celles qui étoient l'occasion d'excès plus scandaleux.

LES choses en étoient là lorsque nous avons pris la conduite de ce diocèse. Sur les remontrances de plusieurs d'entre vous et d'après les informations prises dans nos visites, nous avons aussi ordonné la suppression totale de la fête du Patron dans une vingtaine de paroisses, comme le seul remède qui put y arrêter efficacement le mal. Mais ce remède prive certaines ames pieuses d'un grand sujet de consolation et excite en elles une sorte de jalousie contre ceux dont les fêtes patronales subsistent encore, quoique non exemptes de tous les abus qui ont fait supprimer les leurs.

DESIRANT donc adopter un système qui mît toutes les fêtes patronales sur le même pied, et sincèrement touchés de l'aspect affligeant de tant d'églises privées d'honorer solennellement leurs saints patrons, nous avons